



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JEAN-DUCEPPE
TENUE LE 25 OCTOBRE 2022 À L'ÉCOLE JEAN-DUCEPPE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Valérie Normand, présidente du Conseil d'établissement (CÉ), déclare la réunion ouverte à 19 h, puisque nous avons quorum.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Sont présents :	Mesdames	Line Béliveau Nelly Annick Difo Manto Nancy Dubois Alexandra Gosselin Isabelle L'Heureux Mayra Hernandez Josée Lapointe Valérie Normand Line Renaud (secrétaire) Josianne Richard
	Messieurs	Jonathan Bilodeau François Dubois Jean-Sébastien Fagnant (directeur)

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour, Madame Mayra Hernandez propose, secondée par monsieur François Dubois, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-01

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2022

Après consultation, quelques corrections seront apportées aux points 12.2 pour le 3^e cycle. La dernière phrase aurait dû se lire comme suit : Le groupe de PEPALS progresse bien.

Pour les spécialistes, la dernière phrase aurait dû se lire comme suit : Messieurs Hugo Robillard et Jonathan Bilodeau s'occuperont de l'activité parascolaire de basketball 3 contre 3.

Au point 14 questions diverses, il faut ajouter la phrase suivante : La direction est favorable à l'idée de participer à la Guignolée.

Madame Josée Lapointe propose, secondée par monsieur François Dubois, l'adoption du procès-verbal du 13 septembre 2022. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-02

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 13 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Jean-Sébastien Fagnant demande aux membres si l'heure établie à 19 h, pour la réunion du CÉ, leur convient et à la demande de tous nous gardons le statu quo.



Monsieur Jean-Sébastien Fagnant demande aux membres du CÉ si la réunion du 28 mars 2023 pourrait être devancée au 21 mars 2023. Le CÉ accepte de déplacer la rencontre au 21 mars 2023.

La course des Géants s'est déroulée le 7 octobre dernier et un montant d'environ 11 600 \$ a été amassé. L'école a reçu l'aide de madame Alexandra Gosselin, membre du CÉ, ainsi que d'autres parents, pour calculer l'argent.

La collecte de sang prévue le 24 novembre 2022 n'aura pas lieu, car le plancher ne peut supporter le poids des équipements et le prix pour le transport de tapis protecteurs est onéreux.

La Guignolée aura lieu à notre école cette année et les denrées seront remises à Fin à la faim, en plus de la collecte de bonbons d'Halloween.

Madame Josée Lapointe mentionne que l'activité *Prêt à rester seul* est très populaire auprès des élèves et se tiendra le 4 novembre de 8 h 30 à 15 h.

Monsieur Hugo Robillard, enseignant en éducation physique, reprendra son rôle d'entraîneur cette année pour les parties de basketball, dont les pratiques débiteront bientôt. Les parties de Volleyball débiteront après les Fêtes.

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Andréanne Carpentier, stagiaire dans la classe de madame Line Béliveau, est présente pour assister au CÉ.

7. SUJETS POUR ADOPTION

7.1 Projets spéciaux (fonds 8)

- Il reste environ 21 000 \$ dans le fonds 8. Dont 5 000 \$ ont déjà été attribués aux activités récompenses et 800\$ aux bonnes conduites.
- Madame Hélène Bouchard (groupe 615 PEPALS) souhaiterait avoir l'accord pour dépenser 500 \$ en bricolage de masques d'Halloween fabriqués par tous les élèves de l'école et offrir une friandise à chacun.
- Demande des enseignantes de 5^e année, pour un atelier où les élèves préparent un court métrage incluant scénarisation/écriture. Les enseignantes utiliseront la mesure Inspire. Le fonds à destination spéciale permettrait de compléter la mesure en contribuant à une hauteur de 150\$.

Madame Isabelle L'Heureux propose, secondée par monsieur Jonathan Bilodeau, l'adoption du fonds à destination spéciale (fonds 8) pour les projets spéciaux. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-03

7.2 Règles de fonctionnement au service de garde

Madame Josée Lapointe présente les modifications aux règles de fonctionnement du service de garde. L'école a modifié ses tarifs du matin et du soir pour les élèves sporadiques. Les autres changements étant uniformes au CSSDA.



Madame Line Béliveau propose, secondée par madame Mayra Hernandez, l'adoption des règles de fonctionnement au service de garde. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-04

8. SUJETS POUR APPROBATION

8.1 Règles de régie interne

Le point 13.2 : Les frais de gardiennage remboursés pour tous les membres du CÉ, avait été retiré l'an dernier du document, *Règles de régie interne*, voir la résolution **CE20211019-03**.

Au point 17 : Les séances par échange courriel, faire vérifier le texte par l'avocate du CSS, car l'information semble mal construite, juste après le premier paragraphe.

Madame Josiane Richard propose, secondée par Madame Nelly Annick Difo Manto, que les règles de régie interne soient validées. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-05

8.2 Approbation de la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

Les enseignants demandent une préautorisation du conseil d'établissement permettant de faire des visites dans le quartier de l'école. Pour ce genre d'activité, les parents seront avisés, mais il n'y aura plus de demande systématique au conseil d'établissement.

L'enseignante du PEPALS demande l'autorisation pour une sortie à Ottawa au coût de 132\$ par élève. Un sondage a été envoyé aux parents afin s'assurer qu'ils étaient en accord avec la sortie.

Vingt-cinq parents étaient en faveur, un parent n'a pas répondu. L'école s'assurera que ce n'est pas une problématique monétaire qui empêcherait un enfant de participer à l'activité.

Résolution CE20221025-06

8.3 Éducation à la sexualité

Selon les orientations ministérielles, tous les contenus obligatoires en éducation à la sexualité doivent être enseignés aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire pour l'année 2022-2023. Les contenus au préscolaire sont disponibles et souhaitables, sans être obligatoires. Le MEQ prévoit que les contenus obligatoires en éducation à la sexualité soient intégrés, en 2023-2024, au nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). Un tableau du contenu est présenté au CÉ.

Madame Josiane Richard propose, secondée par Madame Mayra Hernandez, que soit approuvé la programmation de l'éducation à la sexualité. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-07

8.4 Chandail des Géants

Une proposition de prix de vente des chandails est faite par M Jonathan Bilodeau. Un chandail de polyester a été ajouté à l'offre. Le 29 novembre prochain un courriel informera les parents de la vente. L'essayage se fera le 1^{er} décembre à la rencontre de parents.

Madame Line Béliveau propose, secondée par madame Isabelle L'Heureux, la tenue de la vente en date du 1^{er} décembre. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221025-08



9. SUJETS POUR CONSULTATION

9.1 **Projet éducatif**

Une présentation est faite par monsieur Jean-Sébastien Fagnant pour démontrer le portrait de la réussite à certaines compétences en 2^e, 4^e et 6^e année.

10. SUJETS POUR INFORMATION

10.1 **Mot de la direction**

- Concernant la Covid, en ce début d'année, 11 élèves ont des symptômes, mais aucun confirmé et 2 employés ont été diagnostiqués positifs.
- Un tableau pour la classe extérieure sera installé cette semaine.
- En ce moment, une étude de faisabilité est menée pour agrandir l'école. Nous n'aurons pas les roulottes modulaires en septembre prochain.

10.2 **Mot des enseignants**

1^{er} cycle

Madame Line Béliveau indique que l'enseignement de l'écriture cursive évolue bien. La sortie au théâtre Hector-Charland a été annulée. Mesdames Marielle Bergeron, enseignante en 1^e année et Louise Lalancette, enseignante en 2^e année, prendront leur retraite en mi-année 2022-2023.

2^e cycle

En 3^e année, en lien avec l'entreprise Impact Pleine Conscience, plusieurs enseignants ont profité de la formation, des outils numériques ou produits pour aider les élèves. Une animation a été faite en univers social. En 4^e année, pas de nouveauté, l'écriture est à l'honneur pour minimiser les fautes d'orthographe.

3^e cycle

Une randonnée a été faite la semaine dernière au parc la Presqu'île et il y aura un rallye à la bibliothèque le 25 octobre prochain. Les élèves des groupes SAM ont visité le Centre Diane Dufresne et ont bien aimé l'exposition de Jean-René Dufort et ils ont créé des drapeaux ensuite en lien avec l'exposition. Madame Valérie Philibert a créé une troupe de danse. Miss Natalia préparera une activité pour Noël. M. Hugo, en éducation physique, formera l'équipe de basketball les Géants, 84 élèves se sont inscrits. La mesure 15025 ON BOUGE sera utilisée bientôt avec davantage d'activités. Il faut refaire les planches au mur extérieur pour lancer des balles. Le 26 octobre, il y aura une exposition de citrouilles pour le préscolaire et les parents des élèves des 2 groupes sont invités.

10.3 **Rapport du représentant au comité de parents**

Monsieur François Dubois divulgue certaines informations discutées au comité. Il a été question du cadre organisationnel dans les SDG. Il y a eu des discussions concernant les retards des autobus scolaires, ensuite concernant la convention collective des chauffeurs. Du côté du plan de la réussite, il y a un constat de 2 vulnérabilités, soit : la diplomation et les mathématiques.

Une rencontre du comité de parents est planifiée fin janvier 2023 afin de voir les orientations des écoles. Il y a eu des discussions concernant les enjeux, ex. : dans notre école, les enfants qui se



couchent tard et qui font plus d'anxiété. On peut communiquer à M. François Dubois si certains points doivent être formulés au comité de parents. Il a été question des bons coups dans différentes écoles, tels l'organisation des activités pour les jeunes dans la cour d'école. Un coin tranquille pour lire dans la cour d'école...

10.4 Mot de la responsable du service de garde

Plusieurs élèves de 4^e année se sont inscrits au cours 'Prêt à rester seul'. La première sortie en journée pédagogique a bien été, une autre sortie est prévue vers janvier-février, nous attendons une réponse pour la location de deux autobus.

10.5 Mot de la responsable des employés de soutien

Madame Line Renaud mentionne que M. Gilbert Armstrong, le concierge, prendra sa retraite fin janvier 2023.

11. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance pour cette réunion.

12. QUESTIONS DIVERSES

Madame Nelly-Annick Difo-Manto mentionne que concernant la littérature numérique, il faut être vigilant et demande quelles sont les recommandations pour capter les fausses nouvelles, protéger notre vie privée. Il y a des sensibilisations faites par le gouvernement. Des policiers viendront à l'école, avant Noël, pour discuter de ce point avec les élèves. M Jean-Sébastien Fagnant fera des recherches sur l'offre du Centre de services scolaire en ce sens.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant épuisés, monsieur Jonathan Bilodeau propose la levée de la rencontre à 21 h 05, secondé par madame Josiane Richard. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20220913-09

La présidente,

Le directeur,

Valérie Normand

Jean-Sébastien Fagnant